



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0353

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Plan de déplacements inter-entreprises - Projet de location de vélos longue durée - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Chabrier

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliout), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

**Conseil de communauté du 3 novembre 2014****Délibération n° 2014-0353**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Plan de déplacements inter-entreprises - Projet de location de vélos longue durée - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**a) - Contexte**

L'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) mène depuis plusieurs années une politique volontariste dans le domaine de l'écomobilité et a développé, dans le cadre de son plan de déplacement inter-entreprises (PDIE), de nombreuses actions avec l'appui d'un animateur mobilité dédié. Ce PDIE a pour vocation de réduire la place de la voiture autosoliste dans les déplacements domicile-travail et d'inciter aux changements de comportement de mobilité, en particulier vers un usage privilégié des modes doux.

Le diagnostic du PDIE a montré le potentiel important du vélo sur ce territoire pour les déplacements domicile-travail et ceci a été confirmé par l'expérimentation "pariez sur le vélo" en 2011/2012. Cette expérimentation, pilotée par la Communauté urbaine de Lyon, dans le cadre d'un projet PREDIT, permettait de mettre des vélos en location longue durée afin de gérer le dernier kilomètre vers l'entreprise à partir de la station de transport en commun ZI Meyzieu. Une quarantaine de salariés se sont portés volontaires pour ce dispositif et les résultats ont été jugés très satisfaisants, conduisant à un changement de mode pour les déplacements pendulaires.

De plus, une enquête réalisée sur le territoire en 2011 a mis en lumière la place que pourrait prendre le vélo dans les déplacements domicile-travail puisque 28 % des 7 400 salariés de la zone habitent dans un rayon de 10 km et 33 % d'entre eux se disent prêts à essayer le vélo pour venir au travail.

**b) - Objectifs du projet**

L'AIRM souhaite à présent conforter ces actions en faveur d'une mobilité durable et offrir aux salariés de la zone un nouveau service de location de vélos longue durée. Il s'agirait de vélos classiques ou à assistance électrique (VAE) pour effectuer des trajets domicile-travail ou effectuer les trajets tramway T3 - entreprise, en s'appuyant sur le nouvel abri à vélos sécurisé mis en place à la station ZI Meyzieu.

Le service proposé aux entreprises et aux salariés via les services d'un vélociste consisterait en une location avec entretien, assurance et assistance, sur 2 ans, avec une option d'achat au bout de 2 ans. L'AIRM assurera le montage financier de l'opération en partenariat avec la Région et la Communauté urbaine fournirait les locaux pour la maintenance des vélos et assurerait la communication du dispositif.

**c) - Plan de financement**

Cette offre de nouveau service ne peut avoir une chance de succès sans un soutien financier à la location et le tarif mensuel de location (12 à 16 € mensuels pour un vélo classique, 26 à 33 € mensuels pour un VAE), serait acceptable grâce aux aides de la Région Rhône-Alpes et de la Communauté urbaine.

En effet, ce projet s'inscrit dans l'objectif n° 3 de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) avec la Région Rhône-Alpes et correspond en particulier à l'action DA9B1301 "mettre en place des services innovants en gares périphériques".

Le budget total sur les 2 ans est de 98 020 € nets de taxe. L'AIRM demande à la Communauté urbaine une aide financière au lancement de la démarche, soit 11 000 € nets de taxe.

Le plan de financement de l'action est le suivant :

Durée du contrat de location	Nombre de vélos	Budget global de l'opération	Financement Région Rhône-Alpes	Financement Communauté urbaine	Financement entreprises et salariés
24 mois	55	98 020 € nets de taxe	49 020 € nets de taxe	11 000 € nets de taxe	38 000 € nets de taxe

En vue de soutenir cette démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser l'attribution d'une subvention de 11 000 € nets à l'AIRM ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € nets de taxe au profit de l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM),

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Association AIRM définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.**